COMBLES DE L'EGLISE D'ETUEFFONT
(Identifiant national : 430220014)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 35000020)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430220014, COMBLES DE L'EGLISE D'ETUEFFONT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430220014.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 943746°-2312461°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/01/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 7
9. SOURCES 7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Territoire de Belfort
- Commune : Étueffont (INSEE : 90041)

1.2 Superficie

,02 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 446
Maximale (mètre): 446

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Sous nos latitudes, la cohabitation entre les chauves-souris et l'homme s'est amorcée depuis quelques centaines de milliers d'années, ces deux mammifères ayant partagé des espaces souterrains communs dès la Préhistoire. Cependant, les périodes glaciaires obligeront les chauves-souris à migrer au sud à la rencontre de conditions plus chaudes et ce n'est qu'avec le réchauffement climatique intervenu 6000 ans avant notre ère que leur peuplement devient assez semblable à celui actuellement connu. Toutefois leur répartition diffère : la forêt couvre majoritairement notre continent si bien que dominent les espèces forestières qui profitent des cavités des arbres ou décollement d'écorces (vespertilion de Bechstein, noctule commune, barbastelle). La sédentarisation de l'homme et le développement de l'élevage ont progressivement induit un nouveau changement lié aux défrichements, à l'assèchement des marais pour l'agriculture et à la construction. Ainsi, sont nés les paysages semi-ouverts dont ont profité des espèces comme le grand rhinolophe ou le grand murin. En même temps, le développement des villages et des villes a favorisé les chauves-souris thermophiles comme le petit rhinolophe, la pipistrelle commune ou la sérotine commune ; toutes trouvent sous les charpentes ou derrière des volets des conditions de température estivales élevées qui leur sont très favorables pour l'élevage de leurs jeunes.

Les terrains de chasse changent régulièrement au cours de l'année en fonction des concentrations d'insectes et ce sont les biotopes de transition qui assurent les meilleurs garde-mangers et en particulier ceux situés non loin de l'eau : haies riveraines, cours d'eau, zones humides, lisières forestières et forêts. Il s'ensuit généralement des changements de sites, constants et étroitement liés au rythme biologique. Les distances entre ces gîtes sont variables : de 200 kilomètres pour le minioptère de Schreibers, elles n'excèdent pas 5 à 10 kilomètres pour le petit rhinolophe. Ces divers facteurs environnants ont induit, pour la plupart des espèces, une grande fidélité aux gîtes d'hiver et de mise bas.

Le grenier de l'église d'Etueffont accueille une colonie de reproduction de vespertilion à oreilles échancrées en période estivale (du 1er mai au 1er septembre). Cette colonie, d'une cinquantaine d'individus, est un rassemblement de femelles mettant bas leur unique petit dans ce grenier. Il s'agit du seul rassemblement, actuellement connu, de cette espèce pour le département ; avec un indice chiroptérologique de 16, ce gîte est d'intérêt départemental d'où l'intérêt de sa préservation et d'une mise en tranquillité. D'après les études conduites sur le régime alimentaire, cette espèce capture majoritairement des araignées (70 à 75 %), ce qui confirme qu'elle prospecte les milieux boisés et prairiaux. Ceux-ci sont encore assez largement représentés dans la dépression sous-vosgienne. Avec la présence de sept sites à chauves-souris dans ce secteur sur les neuf que compte le département, leur conservation apparaît prioritaire.

STATUT DE PROTECTION

Les combles de l'église d'Etueffont ne bénéficient d'aucune protection réglementaire. Toutefois, ce gîte figure dans le réseau Natura 2000. Par ailleurs, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 assure une protection stricte des espèces et interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction ou des aires de repos.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

La préservation de ce site passe par la mise en place d'une convention de gestion et la réalisation de travaux d'aménagement visant à atténuer certains désagréments liés à la colonie (guano en particulier). Une telle convention permettra, en outre, d'apporter des conseils en cas de travaux ou traitements à réaliser sur cet édifice. Outre la conservation de ce gîte, la préservation durable des territoires de chasse environnants (forêts, prairies naturelles, réseaux de haies, rivières...) est une priorité.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Autres (préciser)

Commentaire sur les activités humaines

aménagement, traitement

1.6.3 Géomorphologie

- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

église

1.6.4 Statut de propriété

- Collectivité territoriale

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Mammifères	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

le site est un habitat épigé spcifique (grenier) à une faune particulière (chiroptères) trouvant dans ce milieu des conditions favorables pour accomplir une partie de leur cycle biologique annuel (mise-bas).

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Autres infrastructures	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges		- Mammifères	- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 Villages			100	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	*Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CPEPESC Franche-Comté		60	150	1995 - 1999

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60400	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Roué S.Y. & CPEPESC Franche-Comté	1995	Inventaire des sites à Chiroptères du Territoire de Belfort. Conseil général du Territoire de Belfort. 30 p.
Informateur	CPEPESC Franche-Comté		